

A Heyntjens

# L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-51  
Aires minuit : GUT. 59-89

Directeur :

**GUSTAVE TÉRY**

ABONNEMENTS

1 An 18 fr. 6 Mois 9 fr. 3 Mois 4 fr. 50 1 MOIS 1 fr. 50

## On ne gouverne pas contre la presse

### Où M. Jean Dupuy découvre la Censure

Ah ! vraiment, monsieur Jean Dupuy, vous vous apercevez que la censure existe ?

Ca vous est arrivé la nuit dernière, non pas en entendant chanter le rossignol, mais en apprenant que l'on venait de saisir le *Petit Parisien*. Et vous en exprimez votre « saisissement » avec une candeur énorme, — aussi énorme que les caractères des titres sur deux colonnes de votre édition provinciale :

#### UN FAIT INOUI

Le « *Petit Parisien* » saisi  
L'aberration de la Censure

Admirez cette magnifique stupeur, et toute l'insolence d'une pareille indignation. C'est incroyable, inimaginable, ineffable ! On a osé saisir le *Petit Parisien* ! On s'est permis de porter une main sacrilège sur le journal de M. Jean Dupuy, ancien ministre, ancien candidat à la présidence de la République ! Oui, la censure est allée jusqu'à commettre cette folle « aberration »...

Oh ! quand la censure fait saisir

**NOS PAQUETS SONT ÉVENTRÉS DANS LES GARES DE DÉPART ET CONFISQUÉS PAR LES GENDARMES À LEUR ARRIVÉE, ET TOUT CELA,**

**ALORS QUE NOUS AVIONS STRICTEMENT SUIVI, DES QU'ELLES NOUS FURENT TRANSMISES, LES INDICATIONS DE LA CENSURE, QUELLES QUE FUSSENT LES DIFFICULTÉS MATÉRIELLES QUE NOUS ÉPROUVIONS À LE FAIRE, ÉTANT DONNÉ NOTRE TIRAGE QUI ÉTAIT HIER DE 2 MILLIONS 129.940 EXEMPLAIRES**

Si vous avez quelques notions d'arithmétique — et le sens des proportions, ce chiffre colossal ne suffit-il pas à vous montrer combien et jusqu'où la liberté de la presse a été violée ?

Car, à présent, il n'y a plus d'erreur : ce n'est pas la boutique de M. Jean Dupuy qui « trinque », c'est bien la liberté de la presse. « Le *Petit Parisien*, avoue M. Jean Dupuy avec une délicate ingénuité, le *Petit Parisien* s'est jusqu'ici abstenu d'entretenir ses lecteurs des méfaits de la censure ; mais « AUJOURD'HUI nous ne pouvons plus nous taire, car il y va de la liberté de la presse (je vous jure que c'est écrit en toutes lettres) et de l'honneur même du *Petit Parisien*. (De l'honneur même... Sentez-vous bien la progression ?) »

Cette fois, piqué au vif, c'est à dire au gousset, M. Jean Dupuy s'est rué furieusement à travers les ministères et s'y est répandu en effroyables menaces.

Il y a retrouvé Charles Humbert, dont les protestations, plus justifiées, n'ont pas été moins véhémentes. Je n'ai sous les yeux que l'édition départementale du *Journal*, ornée de ces titres fulgurants :

SAISIE D'UNE ÉDITION du *Journal*  
INQUALIFIABLES ABUS  
DE LA CENSURE  
ORDRES, CONTRE-ORDRES, DÉSORDRE

Est-il besoin de dire quelle joie nous cause cet incident ?

Comme toujours, la cause de la saisie est absurde. Il s'agit d'une note d'un consulat du Montenegro communiquée à la presse par l'agence Fournier, (qui a sans doute passé outre à quelque imbecile veto de la censure). Cette note ne péchait d'ailleurs que par son défaut d'information, — si manifeste que l'*Œuvre* s'est contentée d'y faire

*l'Œuvre*, *l'Homme Enchaîné*, *Paris-Midi* ou le *Rappel*, quand elle inflige dix-neuf jours de suspension à *l'Œuvre* qui n'a pas encore un mois d'existence, M. Jean Dupuy trouve cela tout naturel et ne souffle mot. Il demeure sourd à tous les appels qui lui sont adressés, non parce qu'il dirige le *Petit Parisien*, mais bien parce qu'il est censé présider le prétendu *Syndicat de la Presse*. Après tout, n'est-ce pas, si les lecteurs de *l'Œuvre* se plaignent d'être privés de leur journal, c'est bien de leur faute : ils n'ont qu'à lire le *Petit Parisien*, — où ils trouveront les mémoires (combien mémorables !) de Mlle Emilienne Moreau.

Mais, enfer et damnation, qu'est-ce donc qui arrive ? Voilà que, non contente de pratiquer dans ces mémoires les plus étranges coupures, Anastasie, déchaînée, frénetique, a l'audace d'« éventrer » les « paquets » de M. Jean Dupuy ! Car c'est cela qu'elle a fait, en propres termes. Ce sont du moins les termes de la note que le *Petit Parisien* publie, toujours sur deux colonnes, en caractères d'affiche. Frémissons d'horreur :

une allusion prudente. Bien lui en a pris, car n'ayant pas encouru de ce chef les foudres de la censure, *l'Œuvre* n'en est que plus à l'aise pour offrir à Charles Humbert et même à M. Dupuy ses confraternelles condoléances.

Elle fait sienne cette conclusion du *Journal* :

Il est inadmissible de voir avec quelle inconscience, quel désordre, quel laisser-aller des résolutions parcelles sont prises. Ces services publics qui s'ignorent les uns les autres, qui ne parviennent pas à coordonner leur action, et dont l'un dit « Marche ! » quand l'autre dit « Halte ! » donnent un spectacle dont la nation est lasse.

C'est toujours le même mal que nous retrouvons partout, ce mal mille fois dénoncé d'une bureaucratie incapable de secouer ses habitudes de paresse prétextuelle, et d'un gouvernement où l'on cherche toujours qui commande, qui donne les ordres.

Nous nous excusons auprès du public d'un contretemps où nous ne sommes pour rien. Et, devant lui, nous rendons le gouvernement responsable d'un régime où l'incurie le dispute à l'ignorance, et où l'arbitraire s'efforce vainement de sauver l'incapacité.

Oui, c'est bien ça : commençons par rendre le gouvernement responsable du régime ; après quoi nous finirons peut-être par rendre le régime responsable du gouvernement.

Mais, en attendant cette controverse académique, quelle sera la solution du présent litige ? Quelle sera la sanction ?

Nous ne demandons pas la tête de M. Jules Gautier, le Censorissime. Sa barbe — symbolique — nous suffira. Mais qu'on la lui coupe sur le pont de Grenelle, — au pied de la statue de la « Liberté éclairant le monde » — avec ses propres ciseaux !

Gustave Téry

La liberté de la presse n'est qu'une question économique, et c'est la première que devra résoudre la France nouvelle.

### DANS LA COULISSE

S'il est une maison où on remue des idées, c'est assurément au Palais-Bourbon. On peut les cueillir par centaines ; il en éclôt chaque jour. Il en est de bonnes ; il en est de médiocres ; il en est de mauvaises. Elles se traduisent par des propositions qui ne sont pas toutes discutées, ni toujours votées ; ou bien elles restent à l'état d'intentions que nos parlementaires sèment dans les groupes.

Au Luxembourg, où l'on fait profession de sagesse, on mûrit les idées dans le silence des commissions.

Ici et là, les imaginations travaillent, et certaines élaborent des plans de profonde réorganisation.

Les socialistes réclament — ils n'en font pas mystère — la création d'une délégation commune des groupes du Sénat et de la Chambre, ou bien la réunion des commissions les plus importantes des deux assemblées en une seule, ou bien encore l'institution d'un grand conseil de la défense nationale.

Il leur semble que des discussions communes il sortirait plus facilement et plus rapidement des décisions pratiques, et ils jugent que ce serait grand avantage pour la défense nationale, comme pour l'organisation sociale, d'économiser les doubles délibérations que la Constitution a prévues.

Si le Parlement entrait dans cette voie, limiterait-il l'objet de ses débats aux seules questions d'ordre purement politique, économique ou social ? Ne serait-il pas tenté de s'immiscer dans les grandes questions militaires ? Bien souvent déjà, on a pu sentir, dans certains discours, l'expression très réelle du regret que le Parlement n'ait pas un pouvoir de contrôle plus grand, qu'il n'ait pas été averti de certaines opérations, et qu'il n'ait pas été informé des intentions de l'état-major.

Est-ce bien une simple hypothèse que de supposer que, dans cet ordre d'idées, on ne tarderait peut-être pas à voir proposer une profonde modification de l'organisme qui a mission de diriger les opérations de guerre ?

Ce serait assurément le droit d'un parlementaire de demander la suppression des plus hauts postes de la hiérarchie dans la zone des armées, la suppression des rouages qui les entourent, et la remise entre les mains du ministre de la guerre, entouré d'un grand conseil, de la direction des opérations militaires en même temps que de l'administration totale de l'armée.

Il n'y a rien d'inraisonnable à supposer que cette conception ait germé dans le cerveau d'un homme politique.

En tout cas, il n'est pas douteux, comme nous le disions plus haut, qu'on remue beaucoup d'idées au Parlement, et que, s'il y en a de bonnes, il y en a de bien mauvaises.

### LE COUP DE THÉÂTRE du Montenegro

Les nouvelles annonçant la rupture des négociations entre le Montenegro et l'Autriche sont trop imprécises pour qu'il soit possible de discuter le deuxième geste du roi Nicolas.

Au surplus, la situation ne sera pas beaucoup changée de ce fait. La capacité de résistance de ce petit pays est épuisée ; toutefois sa chute sera plus glorieuse.

C'est d'ailleurs sans doute pour échapper à l'opprobre que le vieux souverain s'est ravivé.

En tout cas, considérée au point de vue militaire, la catastrophe ne semble pas susceptible d'influencer beaucoup les événements.

On ne sait pas exactement les forces que les Autrichiens ont dû mettre en ligne sur ce théâtre d'opérations ; mais, pour vaincre 35 ou 40.000 hommes, il n'est pas vraisemblable qu'ils en aient employé plus du double.

La guerre en pays de montagne ne se compare pas avec celle qui a pour théâtre des pays moyennement accidentés. Dans ces derniers, les fronts sont continus ; dans les premiers, au contraire, des massifs inaccessibles séparent les zones d'action. Chacune de celles-ci, limitée à un espace restreint, n'exige qu'un nombre de combattants également restreint.

La chute du Montenegro rendrait donc disponibles cent mille Autrichiens, au grand maximum. Tel en serait sans doute le résultat le plus tangible.

La prise d'une bande de territoire longue et large de 100 kilomètres, sans routes, sans ressources, ne peut avoir aucune importance stratégique.

On fait grand bruit autour de Cattaro.

Or Cattaro a toujours appartenu aux Autrichiens, et les mauvais canons du Lovcen n'empêchaient leurs bateaux ni d'y entrer ni d'en sortir.

Quant à Spizza, Antivari, Dulcigno, Saint-Jean-de-Médua ou ils installeront des refuges pour leurs sous-marins, ce ne sont cependant pas ces havres qui leur assureront la libre navigation dans l'Adriatique. On est maître d'une mer par sa flotte et non grâce à la possession de quelques criques.

Loin de moi tout sentiment d'optimisme béat auquel il suffit, pour être satisfait, qu'un insuccès ne soit pas aussi grand qu'il eût pu l'être.

Cependant, encore une fois, je ne puis apercevoir, en l'occurrence, qu'une disponibilité nouvelle, pour nos adversaires, de deux ou trois corps d'armée, rien de plus. Or, devant ceux-ci, je vois se dresser une infinité de tâches :

Occuper le pays conquis, à défaut de troupes du landsturm singulièrement épuisées. (C'est l'inconvénient des lignes d'opération indéfiniment prolongées.)

Conquérir l'Albanie, où on rencontrera des bandes amies, mais aussi des bandes ennemies, en même temps que des Italiens ;

Restituer au front de l'Isonzo, qui les réclame, les emprunts faits antérieurement ;

Renforcer l'armée de Pflanzer vivement pressée par les Russes en Galicie ; Apporter un appoint aux forces constituées dans la région Monastir-Doiran-Xanthi, en vue de l'attaque de Salonique.

Tout cela est fort complexe ; et, à la vérité, nos adversaires, sollicités par tant d'objectifs différents, ne s'apercevront-ils pas bientôt que « qui trop embrasse, mal étreint » ?

Général Verraux

### Peut-on savoir ?

Dix personnalités françaises, arrêtées par les Allemands dans notre Nord, sont troquées contre dix Boches sortis de nos camps de concentration.

Qu'est-ce que cela signifie ? L'informateur officiel nous apprend longuement que le couple von Bary fait partie de la fournée allemande, mais que la moitié mâle — ancien consul à Tunis — et la moitié femelle dans cet échange ne comptent à elles deux que pour l'unité.

Des neuf autres ennemis libérés, on ne nous cite que trois : Kohler, Kaiser et Geissler, d'ailleurs inconnus. L'énumération des six autres serait-elle très longue à faire ?

N'y aurait-il pas, parmi ces six, un riche Mumm, un riche Mumm, à coup sûr, vaut plus, à lui seul, que les trois dont on nous prodigue les noms.

Si un von Bary ne compte que pour 50 0/0 de Teuton, ce von Mumm, à coup sûr, vaut plus, à lui seul, que les trois dont on nous prodigue les noms.

En outre, accepter de conclure ces échanges, alors que notre contingent d'otages est forcément limité et que les ennemis en tiennent plusieurs millions sur nos territoires occupés, n'est-ce pas une prime à sa cruauté ou à son désir de récupérer des sujets qui lui paraissent absolument utiles ?

De toutes façons, il est indispensable de publier intégralement à l'*Officiel* ou autrement, les noms, qualités ou professions des Allemands renvoyés chez eux.

### Les Communiqués

15 heures.

Rien à ajouter au précédent communiqué.

23 heures.

Au sud de la Somme, dans le secteur de Lahons, un blockhaus ennemi a été détruit par notre tir.

Entre Soissons et Reims, nos canons de tranchée ont causé des dégâts sérieux aux ouvrages ennemis dans la région d'Ailles, ouest de Craonne.

En Argonne, nous avons canonné des troupes en mouvement dans la région nord des Courtes-Chausses.

En Lorraine, un tir exécuté sur un groupe de maisons occupées par les Allemands près d'Alincourt, ouest de Château-Salins, a donné le meilleur résultat.

### LA GUERRE AÉRIENNE

Dans la nuit du 18 au 19, deux appareils allemands ayant jeté quatre bombes sur Nancy, une de nos escadrilles a aussitôt pris l'air et a bombardé les gares de Metz et d'Arnaville. Vingt-deux obus ont été lancés sur les bâtiments qui ont subi des dégâts.

### Propos d'un grincheux

#### PERFECTION

L'Angleterre se dispose, nous dit-on, à resserrer le blocus. Voilà une bonne nouvelle. Si nous pouvons enlever à chaque Allemand quelques grammes de pain encore, et quelques petites saucisses, soyez sûrs que leurs ventres déconfits chuchotent à leurs têtes de bons conseils. Diminuons les rations. Déjà ils grognent un peu de les trouver si petites. A la fin, peut-être ils s'impatienteront. Et puis, c'est de bonne guerre. Il n'y a jamais eu que notre Henri IV pour faire passer de la farine aux assiégés. Mais le rusé savait pourquoi.

Si nous arrivons à rendre le blocus complet — effectif, comme on dit — ne nous imaginons pas néanmoins que la guerre finira aussitôt. L'Allemagne est encore très puissante. Augmenter sa faim, c'est sans doute une excellente façon de lutter, mais qui n'est pas suffisante. Il nous faut des canons, des munitions, et un effort guerrier. Il nous faut, en outre, un combat diplomatique.

Mais le resserrement du blocus, c'est une indication agréable que nous et nos alliés, nous envisageons la perfection. Nous nous y décidons peut-être plus tard que nous n'aurions pu. Si pourtant nous cherchons la perfection sur les autres terrains aussi, alors nous vaincrons.

La perfection du blocus, c'est très bien. La perfection de la tranchée, c'est mieux encore. L'une sans l'autre, c'est peu de chose.

Albert Savarus

Lire en 2<sup>e</sup> page l'article de Maurice de Waleffe.

### LE MONTENEGRO ne capitale plus

La journée d'hier a donné raison à ceux qui ont réglé leurs jugements sur l'excellente formule de la *Westminster Gazette* : « Nous ferions mieux d'attendre jusqu'à ce que nous sachions exactement ce qui s'est passé. »

En effet, hier après-midi, une dépêche, donnée comme émise à Rome, annonçait que, les conditions imposées par l'Autriche étant inacceptables, les négociations entre le Montenegro et l'Autriche auraient été rompues. A 8 h. 30 du soir, l'importante nouvelle paraissait confirmée par une dépêche de l'Agence Havas, datée de Genève 18 janvier et « retardée en transmission ».

Nous reproduisons intégralement cette dépêche, sans rechercher à quelle étape de la transmission le retard s'est interposé :

La *Nouvelle Presse Libre* apprend de source authentique, à propos des négociations de paix avec le Montenegro, que, le 13 janvier, deux ministres monténégrins et un major d'artillerie se sont présentés aux avant-postes autrichiens et ont exprimé le désir d'ouvrir des pourparlers en vue de la capitulation.

La demande a été transmise aux autorités compétentes et la réponse immédiatement donnée a été la suivante : « Avant l'ouverture des pourparlers, il est absolument nécessaire que l'armée monténégrine dépose les armes sans conditions ; les deux ministres resteront à Cetigne où les pourparlers seront poursuivis avec eux au moyen d'intermédiaires. »

« Les armes que doivent déposer les Monténégrins, était-il ajouté, comprennent toutes les armes à feu modernes créées par la technique européenne ainsi que toutes les armes reçues en héritage que chaque Monténégrin porte constamment sur lui ; les Monténégrins armés seront rassemblés en détachements d'une certaine importance et devront, dans le sens littéral du mot, déposer leurs armes sur le sol. »

« Le contrôle de la livraison des armes sera opéré de la manière suivante : les troupes austro-hongroises opéreront une fouille stratégique comme on fouille une forêt ; le Montenegro sera considéré, dans toute son étendue, comme une immense forêt et sera parcouru d'un bout à l'autre afin qu'aucun point il ne puisse se former de bandes importantes en vue d'une guerre de guérillas. »

« Les hommes en état de porter les armes seront ensuite interrogés dans certaines régions. Il est probable qu'il sera nécessaire de prévoir à ce propos une limite d'âge s'appliquant aux vieillards ainsi qu'aux femmes monténégrines qui ont participé à la guerre aussi bien comme combattantes que dans les services des états. »

« Toutefois, comme le roi Nicolas a, dès

longtemps déjà, cessé de payer la solde de ses troupes, beaucoup de femmes sont retournées dans leurs foyers où les ont suivies les pères de famille qui ont obtenu un congé, afin de pouvoir assurer, au moins pour quelque temps, la subsistance de leurs. Les femmes seront donc laissées, sans exception, dans différentes localités.

« La capitulation comprend également la reddition de toutes les villes et de toutes les localités ainsi que de tous les moyens de transport, notamment des voies ferrées. »

Il y aurait beaucoup à dire sur la forme et sur le fond de ce document. D'abord, l'exposé du contrôle de la livraison des armes, avec sa comparaison de la forêt et de la fouille, batouille visiblement : le texte doit être de la Nouvelle Presse Libre ; sa stupidité atteste l'origine.

Comme pendant à ces superfluités, nous constatons une omission capitale : il s'agit d'une des conditions imposées par l'Autriche, celle précisément qui a déterminé la rupture de l'accord, s'il est bien vrai que l'accord est rompu. On en reparlera...

Du reste, à cette rage d'humilier le faible, en lui imposant le geste matériel de la soumission, on reconnaît l'esthétique de l'ultimatum à la Serbie : c'est bien la même manière autrichienne, la même insolence outrecuidante et lâche.

L'effet aussi est le même : plutôt mourir que d'en passer par là ; et c'est la poudre qui répond. — ACHILLE PLISTA.

## La Machine à écrire

Les armes parlantes de l'Angleterre sont un trident ; de la Hollande, un fromage ; de l'Italie, une mandoline ; de la France, un bonnet rouge ; de la Grèce, un temple en ruines, et de l'Allemagne un poing fermé. Mais les armes parlantes des Etats-Unis sont, ou sont devenues, une machine à écrire.

M. le président Wilson croit-il lui-même aux innombrables notes qu'il envoie ? Croit-il à ces ergotages sur un blocus qui sera effectif et sur un blocus qui ne sera pas effectif ? Les Etats-Unis nous avertissent qu'ils ne reconnaîtront pas le blocus décrété par l'Angleterre contre les Empires centraux, « tant que ce blocus ne sera pas rendu effectif ». Ou bien ça ne veut rien dire, ou bien ça signifie que les navires anglais doivent monter personnellement la garde devant les côtes allemandes. Mais c'est ce qu'ils font, et depuis toujours !

Jusqu'ici, ils laissent passer les bateaux yankees allant aux ports hollandais ou scandinaves. A l'avenir, ils les arrêteront. Il me semble que c'est très effectif, cela ! Nous n'avons jamais demandé que les Etats-Unis assurent une police qui ne les regarde pas, et empêchent leurs bateaux de sortir de leurs ports, par respect pour un blocus qui n'aurait d'existence que sur le papier. Nous leur demandons de s'incliner devant les obstacles on ne peut plus matériels et tangibles que nous nous chargeons de dresser sur la route des océans.

Laissez donc votre machine à écrire en repos, ô président Wilson ! Faut-il tant d'explications circonlocutoires pour nous dire si, franchement, vous acceptez que nous arrêtions au passage les cent millions de pièces détachées pour autos, les 4,800,000 paires de chaussures, les 1,100,000 balles de coton, les 5 millions de tonnes de farine ou les 50 millions de boisseaux de blé que vous avez expédiés depuis un an à la Hollande et à la Scandinavie, par quatorze, dix, quinze et quarante fois supérieures à la consommation normale de ces petits pays ?

Au fond, qu'y a-t-il pour vous, dans tout cela ? Une question d'argent, et une question de sentiment.

Question d'argent : l'Angleterre pourra vous payer ces pièces d'autos, ces chaussures et cette farine. Le destinataire change, le profit demeure.

Reste la question de sentiment. Mais vraiment, à part vos immigrés boches encore mal digérés, existe-t-il un seul noble Américain qui veuille éterniser ce carnage, de gaité de cœur, continuer d'accumuler des montagnes de douleurs sur des montagnes de ruines, pour la satisfaction académique de pouvoir dire qu'on n'a favorisé aucun des deux partis ?

Certes, je sais que votre vie, là-bas, aux Etats-Unis, n'en est pas troublée. Notre guerre d'Europe est pour vous comme une révolution dans la lune, que vos astronomes vous décriraient au télescope. Vos magazines mondains continuent à nous apporter la description de vos fêtes luxueuses, de vos parties de polo ou de skating, de vos bals travestis, et les photographies de vos belles jeunes filles qui font leur entrée dans le monde avec la joie de vivre peinte sur la figure, fleurs écloses sous un autre ciel, divinement ignorantes de nos ouragans.

L'éclipse temporaire de l'Europe vous enrichit. Mais en serait-il de même de sa disparition totale ? Le trou noir que ferait la chute définitive de l'Europe dans la nuit de la barbarie n'éteindrait-il pas le soleil dont l'Amérique s'éclaircit ?

Pensez à cela devant votre machine à écrire, ô président Wilson, avant de protester contre le blocus anglais ! Je la vois d'ici, votre respectable machine

avec son clavier alphabétique et ses deux rubans encrés, l'un pour l'encre noire, l'autre pour l'encre rouge. L'encre rouge est faite avec du sang d'Europe. Mais l'encre noire est faite avec de l'ombre et de la nuit, l'ombre et la nuit qui envahiraient l'Amérique si l'Europe s'éteignait.

Maurice de Waleffe

## Hors d'œuvre

### L'Egalité dans la Fraternité

Tous les journaux mondains ont reproduit cette citation à l'ordre du jour de l'armée :

DE VOGUE (Félix), brancardier au 43<sup>e</sup> d'artillerie ; bien que réformé, a contracté un engagement pour la durée de la guerre ; a demandé à venir au front, où, malgré sa santé précaire, il ne cesse de donner un bel exemple de dévouement, d'énergie et de mépris du danger. Notamment les 3 septembre, 6 octobre et 16 décembre 1915, n'a pas hésité, malgré la violence du tir ennemi, à se porter au secours de ses camarades blessés, se servant en outre de l'autorité de son nom pour les reconforter et soutenir leur moral.

C'est très bien, comme rédaction. Mais la fin gêne un peu le commencement.

Une forte main, habituée à manier l'épée plus souvent que la plume et la gaffe, plus souvent que l'encensoir, laisse choir le pavé de lours sur le front du héros en croyant y déposer délicatement une couronne de lauriers.

A lire ce texte, le très méritant brancardier volontaire qui s'appelle Félix de Vogue (et qui serait tout aussi admirable s'il s'appelait Pitou ou Chapuzot) semble s'être donné le ridicule d'assaisonner son héroïsme d'une pointe de vanité puérile ou de snobisme mondain.

Vous avez de la chance mon ami... Vous avez reçu un éclat d'obus dans le ventre et vous n'en revendrez probablement pas. Mais ça ne fait rien. Songez à la gloire d'être ramassé sur le champ de bataille par le descendant de l'illustre Melchior de Vogue.

Evidemment, c'est aussi flatteur pour le blessé que pour le brancardier... Ainsi, les peux d'autrefois hurlaient leur nom en se jetant dans la mêlée, afin que nul n'ignorât : « Couey ! » « Epernon à la rescousse ! » et ainsi, suivant les termes du Journal Officiel de la République Française, ils « soutenaient le moral de leurs troupes par l'autorité de leur nom ».

Mais justement, nous sommes en république. C'est ce qu'a oublié le chef de corps qui, hypnotisé par le prestige d'un beau nom, a imaginé l'agréable anecdote ci-dessus. Nous sommes en république, à une époque d'héroïsme anonyme, d'égalité devant le danger et devant la gloire. C'est pourquoi, négligeant les insinuations du Journal Officiel, nous sommes certains que le crois de guerre a été très justement décerné au brancardier Félix, soldat de deuxième classe, et non pas au vicomte de Vogue fils d'un illustre gentilhomme de lettres, membre de l'Académie française.

ZETTE

### Douanes

Un soldat reçoit, d'amis habitant l'Angleterre, un petit colis contenant du tabac. Le colis s'annonce à lui par un imprimé ainsi libellé :

La douane, se conformant à la décision du 1<sup>er</sup> mars 1915, de M. le ministre des fi-

nances, ne peut vous accorder la franchise pour :

150 gr. cigarettes, dont les droits sont de 11 fr. 25. — 55 gr. tabac, dont les droits sont de 0 fr. 99 + 0 fr. 25.

Veillez donc acquitter le montant des droits et douane, qui s'élèvent à la somme de 12 fr. 79, ou faire abandon du colis à la douane.

Si vous êtes militaire anglais ou belge, vous pouvez obtenir la franchise pour le tout, en nous envoyant un certificat (avec cachet du corps ou du régiment), établi et signé par les autorités militaires, attestant votre incorporation dans l'armée anglaise ou belge.

Le destinataire est seulement soldat français ; il ne peut s'offrir le luxe de cigarettes qui lui reviendraient ainsi à trois sous pièce et préfère se fournir au bureau de tabac. Il abandonne donc le colis aux douaniers, seuls mobilisés français ayant le privilège de fumer en franchise du tabac anglais.

### La femme du Boche

Entendu, l'autre jour, dans un bureau de poste de Paris, le dialogue suivant entre une dame et l'employée préposée à l'émission des mandats.

— Donnez-moi un mandat de dix francs.

— A quel nom ?

— M. Pierre S..., prisonnier de guerre, à Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire).

L'employée surprise :

— C'est un prisonnier allemand ?

— Naturellement.

— Ah ! et le nom de l'envoyeur ?

— Mme S...

L'employée, de plus en plus surprise :

— Le même nom ?... Et ça s'écrit de la même manière ?

— Evidemment, puisque M. S... est mon mari.

L'employée, au comble de la surprise, et avec soubresaut :

— Mais alors, vous êtes boche ?

— D'abord, soyez polie et donnez-moi mon mandat. Si je suis ici, il y a des chances pour que je sois en règle ; par conséquent, vous n'avez pas d'explications à me demander.

L'employée n'a pas insisté et la dame, munie de son mandat, est sortie du bureau de poste la tête haute, comme quelqu'un qui a le droit pour soi.

Elle devait l'avoir, en effet, et vraisemblablement cette dame S... était française avant son mariage, ce qui lui a valu un permis de séjour.

Mais n'empêche que nous comprenons l'ahurissement de l'employée de la poste.

### Les Galons dans le corps médical

Un médecin militaire nous pose la question suivante :

Au début de la guerre, on vit avec surprise des agrégés des Facultés de médecine et des médecins des hôpitaux mobilisés comme soldats de première classe. Il a fallu plusieurs mois pour qu'on se décidât à leur octroyer le grade de médecin aide-major de deuxième classe. Mais depuis lors, on a songé à eux et il paraît qu'ils vont avoir d'emblée trois ou quatre galons. Si l'on n'envisage que leur valeur professionnelle, rien n'est plus légitime ; mais que vont penser de cet avancement brusque les médecins qui, ayant eux, accompli leur service militaire et toutes leurs périodes d'instruction, furent mobilisés avec deux galons et n'ont pas reçu d'avancement depuis lors ?

Il semble, cependant, qu'en matière

médicale, et surtout en matière chirurgicale, la valeur professionnelle prime la valeur militaire.

La qualité du médecin n'est pas fonction de la quantité des galons.

Nous connaissons un hôpital de Bretagne où se trouvent un médecin à cinq galons, deux aides-majors de première classe à deux galons, et un modeste médecin auxiliaire ayant grade d'adjudant.

Le modeste médecin auxiliaire, qui fut dans le civil interne des hôpitaux, fait toutes les opérations ; il est assisté de ses deux supérieurs hiérarchiques immédiats. Quant au cinq-galons, il lui est formellement interdit de toucher un malade, par ordre du chef de service de santé de la région.

### Au rapport

« L'officier d'habillement est prévenu que la jument numéro 7018, de la 44<sup>e</sup> compagnie, est en état de gestation. Il est prié de faire le nécessaire pour la signaler au commandant du dépôt de remonte d'Agen. »

« La Société des pêcheurs à la ligne s'est plainte au colonel commandant d'armes, qu'il arrive fréquemment que des militaires, circulant ou stationnant sur les quais, jettent des pierres dans le Tarn pour faire des ronds. Cette pratique a pour effet d'effaucher le poisson. Tout militaire qui en sera convaincu encourra une sévère punition. La gendarmerie et les sous-officiers de planton à la tenue (?) devront suivre les bords du Tarn et exercer une surveillance spéciale à ce sujet. »

Ce sont là des extraits de la décision luc le 8 janvier 1916 au rapport d'un régiment du Midi.

Heureux pays, où les officiers d'habillement sont occupés à faire des rapports sur les juments en gestation et les sous-officiers à empêcher les soldats de faire des ronds dans l'eau.

### Avantages d'une bonne santé

Au Journal Officiel du 14 janvier 1916, page 406, colonne 3, parmi les inscriptions au tableau spécial pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur, cette mention :

D... D'une instruction générale très étendue, Santé parfaite. D'un courage à toute épreuve, etc...

### Images

Il existe dans le Poitou, comme dans d'autres régions de France, des billets de cinquante centimes dont la circulation est limitée au département de la Vienne et aux départements limitrophes.

Ces billets sont illustrés d'une façon assez amusante : à droite et à gauche, on y voit une statue dans sa niche.

La statue de droite tient une large épée. Celle de gauche, une lognette. Les Poitevins (et même ceux qui ne sont pas Poitevins) seraient fort embarrassés pour identifier les personnages ainsi canonisés suivant la technique des portails de cathédrales.

Fort heureusement, il y a les noms ad-

dessous.

A droite : Charles Martel : 732.

A gauche : Joffre : 1914.

Les habitants de Poitiers trouvent que Charles Martel est tout à fait ressemblant. Quant à Joffre, ils ne peuvent pas en juger ; peu d'entre eux ont eu l'occasion de le voir.

## LES DEUX ALBANIES

A propos de mon article sur les Serbes en Albanie (voir l'Œuvre du 16 janvier), un lecteur m'écrit : « N'avez-vous pas exagéré l'impenétabilité de l'Albanie ? Les Allemands ont montré qu'ils se moquent de tous les obstacles. » Un autre : « Est-ce que l'Albanais ne sera pas ce qu'il y a de plus sauvage en Albanie ? »

Entendons-nous. Il y a deux Albanies, comme il y a deux Bretagnes, la haute et la basse.

La Haute-Albanie, ce sont les forêts de la Mirditie, les gorges du Drin, les crêtes alpines du Proklétie, régions sans routes et sans ressources, qui méritent sa réputation de pays de brigands (voir la carte accompagnant mon article du 16 janvier). Pour vous représenter les conditions de la vie sociale, songez à la Corse de Mérimée, au Rio Matocain, en ajoutant les querelles religieuses et l'influence démoralisante de l'or autrichien.

Le seul organisme social vivace est la famille. De maison à maison, il y a vendetta une fois sur deux. L'Albanais ne quitte jamais son fusil, même en travaillant la terre. Sa « koula » est une sorte de tour carrée. La porte basse, au haut d'un escalier de pierre, est commandée par des meurtriers. Au premier étage seulement quelques fenêtres étroites et — précaution qui n'a rien à voir avec l'hygiène, mais rappelle qu'on ne saurait sortir sans danger de mort la nuit — une loge qui représente les cabinets.

Quelques familles groupées dans une haute vallée forment une tribu reconnaissant l'autorité des notables appelés des bajraktars. Les tribus voisines sont souvent en vendetta, pour un meurtre, un vol de bestiaux, ou par souvenir de querelles entre catholiques et musulmans. Un bon connaisseur des pays du Drin a calculé que la proportion des morts violentes s'y élève à 30 et 40 0/0.

C'est dans ces tribus que les sultans recrutèrent leurs meilleurs soldats. Le courage individuel et un certain sentiment de l'honneur caractérisaient la sauvagerie. L'hospitalité était cordiale, désintéressée et assurait la besa, c'est-à-dire, la sécurité de l'hôte. L'Albanais qui se présentait sans armes à la porte de son ennemi devenait sacré pour lui dès qu'il avait franchi son seuil.

La propagande autrichienne a été dirigée, pendant de longues années, en vue d'entretenir l'anarchie, tout en suscitant les sympathies des bajraktars. Les missionnaires catholiques, les explorateurs géologues ou géographes répandaient les portraits du vieil empereur et les écus. Les curés mirdities étaient pensionnés par le consulat de Scutari. Le contact de la culture autrichienne a été funeste à la Haute-Albanie...

La nature et l'homme sont moins sauvages dans la Basse-Albanie. Les vallées sont plus ouvertes, avec un débouché assez large sur la plaine côtière. Les forêts sont moins étendues. Vers le Sud, les massifs calcaires couverts de chênes verts et de buissons épineux, les olivettes s'étalant sur les versants et le long de l'arabie Chimara, les cultures irriguées d'orangers annoncent la Grèce.

Les conditions sociales sont moins primitives : à Tirana, El-Basan, Bérat, c'est le régime du clan. Des familles puissantes de grands propriétaires groupent autour d'elles tout un monde de clients, petits propriétaires et fermiers, prêts à accourir sur un signe avec leur fusil. Au lieu de maisons isolées, on rencontre des villages, même de petites villes relativement propres, avec des rues pavées.

Dans la plaine de Koritza, le régime n'a pas réussi à étouffer un développement encore plus avancé. On exploite une mine de charbon à Mborra. Koritza a des moulins à vapeur et des rudiments d'industrie. Ses maisons aux larges fenêtres ornées de rideaux ne dépareraient pas une sous-préfecture de notre Midi. On y a publié plusieurs journaux et je connais un bourgeois de Koritza qui fut jeté en prison par les Turcs pour avoir voulu imprimer un dictionnaire albanais.

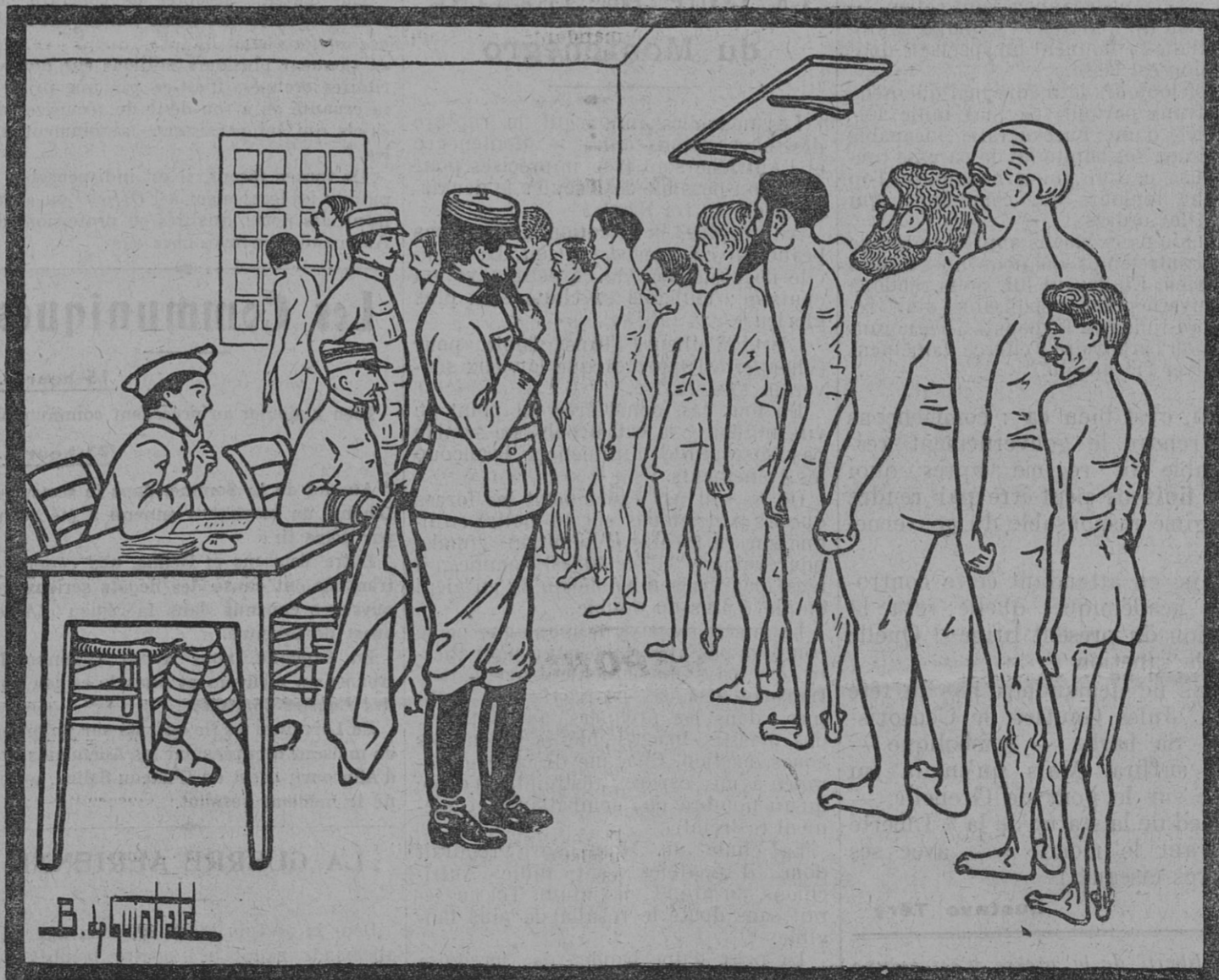
Telles sont les deux Albanies. C'est malheureusement à celle du nord que les Serbes ont eu affaire. Pour réprimer l'anarchie et détruire les effets de la propagande autrichienne, ils avaient agi énergiquement en se saisissant des bajraktars. On commençait à sentir les bienfaits de l'ordre serbe. La défaite et la retraite ont tout balayé...

La Basse-Albanie a été travaillée par l'influence italienne et grecque. Au voisinage de l'Épire, on y compte quelques milliers d'Hellènes, notamment à Argirokastro et à Delvino. En affirmant la nécessité de l'indépendance de l'Albanie, les Italiens ont surtout en vue de couper court aux revendications grecques sur l'Albanie méridionale. L'occupation de Koritza par les troupes du roi Constantin, barrant la route carrossable vers Monastir (voir la carte de mon article du 16 janvier), est un des points délicats de la situation actuelle.

Rappelons-nous les deux Albanies. Il faudra y revenir, au jour où nous pourrons discuter le statut des Balkans et chercher les moyens de concilier le désir légitime des Serbes à obtenir un débouché sur l'Adriatique, avec les aspirations des Albanais conscients à former un Etat indépendant.

François Lebon

## LA VISITE DES AUXILIAIRES



— ... Et il faut que j'en trouve encore six bons...

# "L'Œuvre" Militaire

## LES RÉFLEXIONS DE CEUX DU FRONT

De la quantité de lettres que je reçois du front je dégage ces quelques réflexions de poilus qui barbotent dans les tranchées :

Certains militaires de l'arrière arrivant à se figurer inconsciemment qu'ils sont faits d'une essence spéciale et que les emplois de tout repos qu'ils occupent constituent un appanage qui leur est exclusivement réservé. Un chef de bataillon, retour du feu, blessé et loin d'être guéri, demandait récemment aux Invalides si un poste du gouvernement militaire ne pourrait pas lui être accordé en raison de son état de santé. Un jeune officier, élégant et retenu, lui répondit ceci :

— Aucun poste vacant ici, mon commandant. Il ne nous reste plus que des places d'honneur, ... sur le front.

— Messieurs, répartit le chef de bataillon, un peu estomaqué, je m'étonne que ces places soient disponibles, puisque vous êtes ici !

Chaque chose à sa place, c'est le principe. C'est pour cela qu'on touche du pétrole pour les lanternes d'escouade... qui sont à bougie, et du charbon pour brûler dans l'intérieur des poches de tranchées... qu'on attend toujours !

Il en est des permissions comme de tout le reste, dans la vie : les uns ont de la veine, et les autres n'en ont pas. Ils n'en ont pas, ceux qui, ayant passé cinq mois à l'intérieur, sont envoyés dans les tranchées. Comme il faut six mois de présence à l'arrière pour obtenir quatre jours de permission, ils n'ont pu avoir leur « perm » avant de partir, et comme il faut, au front, six mois de séjour pour avoir ses six jours, là aussi « ils se mettent la ceinture ». Je connais un poilu qui s'est ainsi promené de l'arrière à l'avant et qui est toujours parti au bon moment, c'est-à-dire au mauvais. Pour peu que la guerre dure encore quelques années, il aura des chances d'aller un jour ou l'autre, avant qu'elle soit finie, passer quatre ou six jours chez lui !

Là où il y a un officier de l'active et un réserviste de même grade, la loi est ainsi faite qu'en toutes circonstances, sauf lettre de service spéciale, l'actif a le commandement sur l'officier de complément.

De sorte qu'un sous-lieutenant de réserve ayant sous ses ordres un adjudant de l'active devient *ipso facto* le subordonné de son subordonné le jour où celui-ci est nommé officier. Pour peu que ces deux militaires demeurent ensemble et avancent successivement l'un après l'autre en grade, le petit jeu de cache-cache se renouvellera chaque fois.

Vous trouverez peut-être que c'est rigolo ? Moi (à qui c'est arrivé) je trouve cela pas très drôle, et tout à fait illogique.

Pourquoi les officiers de réserve ne touchent-ils pas l'indemnité de cherté de vie de leur garnison de départ, qui est allouée aux officiers de l'active ? Ils ont pourtant vu leurs ressources manquer brusquement, ils ont laissé chez eux des charges généralement en rapport avec leur situation antérieure, et souvent disproportionnées avec la situation que la guerre leur a brusquement faite. Ils sont presque toujours plus à plaindre que les officiers de l'active, qui avaient organisé leur existence en rapport avec une situation pécuniaire que la guerre a souvent plutôt améliorée qu'aggravée. Les réservistes ne demandent nullement qu'on supprime l'indemnité de cherté de vie à leurs camarades de l'active, mais ils demandent qu'on la leur alloue ou qu'on la leur maintienne à eux aussi.

On écrit chaque jour que cette guerre est une guerre de matériel. Il faut un matériel puissant, énorme, c'est entendu. Mais il faut aussi du moral, et cette guerre est une guerre de moral tout autant que de matériel, qu'on se le dise bien à l'arrière.

Que les journalistes qui ont créé ce cliché de la guerre de matériel, dans un but parfaitement louable d'ailleurs, prennent garde de ne pas dépasser le but, et de ne pas détourner l'esprit du public de cette vérité qu'à la guerre, le moral des combattants occupe une place considérable et qu'il faut aux hommes de l'avant un courage, une patience, un stoïcisme à toute épreuve.

On classe sur le même pied l'ouvrier d'usine de l'arrière, qui fabrique des grenades, et le fantassin de l'avant qui les lance. Il y a entre eux la même différence qu'entre un fils qui travaille pour nourrir sa mère, et un fils qui se jette dans le feu pour la sauver. Celui-là est

un bon fils ; celui-ci est un fils héroïque... Il y a entre eux une nuance ! Les poilus de l'avant demandent qu'on ne l'oublie pas.

Pour copie conforme : Georges Stillney

## Les Heureux de la guerre

Rond-Point de la Muette, 19 janvier, 11 h. 45 du matin. Une automobile militaire, conduite naturellement par un chauffeur militaire, arrive en vitesse et s'arrête, à côté d'une ordonnance qui attend, un cheval sellé en main.

De l'automobile — le n° 36435 pour préciser — un brillant officier d'état-major descend. Tenu bleu horizon, brassard rouge et blanc, cheveux gris, l'homme est grand, élancé, dernière élégance. L'officier monte à cheval, s'éloigne au galop, et l'automobile ramène au logis ordonnance et conducteur. Bilan : deux hommes du service armé, une voiture du service armé, mobilisés pour rendre plus confortable, plus agréable, la promenade d'un officier au Bois ! Est-ce à cet usage que sont destinés les voitures militaires et les hommes qui les conduisent ? Est-ce à cet effet que sont prévues les finances de la France ? car enfin pour aller des Invalides au Bois et en revenir, une grosse auto dépense au moins quatre francs de pneus, d'huile, d'essence... et d'usure, toutes choses qui comptent, au prix où est le beurre, et bien que ce soit la France qui paye !

Autre chose, de moins véniel et de beaucoup plus révoltant.

Dans un restaurant à la mode, un monsieur important péroré ; dans le voisinage, un officier supérieur écoute, et, indigné, il nous a rapporté le propos. Le monsieur a le verbe haut ; il sirote une tasse de café, et hume un long cigare : « Moi, dit-il à l'ami qui lui demande son impression sur la guerre, moi je n'ai qu'une seule impression : c'est que dans la journée d'hier mon usine a tourné 3.500 obus, et fait ce jour-là 20.000 francs de bénéfice net. Je ne connais que cela, et le reste, je m'en f... ! »

Celui qui a prononcé ces mots, et dont malheureusement nous ignorons le nom, car nous l'aurions cloué avec joie au pilori, a-t-il conscience, dans son inconscience, de l'indignité, de la monstruosité de son propos ? Qu'il prenne garde, lui et les autres profiteurs de la guerre ! C'est sur des mots moins cruels qu'on a fait des révolutions !

## LA LOGIQUE DU POILU

### il n'y a pas lieu de s'en faire

Nous recevons du front l'amusante litanie qu'on va lire et qui est très en vogue sur le front, paraît-il :

« De deux choses l'une : ou on est mobilisé, ou on ne l'est pas. Si on ne l'est pas, il n'y a pas lieu de s'en faire. Et si on l'est, il y a deux alternatives : ou on est au dépôt ou on est au front. Si on est au dépôt, il n'y a pas lieu de s'en faire. Et si on est au front, il y a deux alternatives : ou on est en réserve, ou on est en première ligne. Si on est en réserve, il n'y a pas lieu de s'en faire. Et si on est en première ligne, il y a deux alternatives : ou ça barde, ou ça ne barde pas. Si ça ne barde pas, il n'y a pas lieu de s'en faire. Et si ça barde, il y a deux alternatives : ou on est blessé, ou on ne l'est pas. Si on ne l'est pas, il n'y a pas lieu de s'en faire. Et si on l'est, il y a deux alternatives : ou on est blessé légèrement, ou on est blessé grièvement. Si on est blessé légèrement, il n'y a pas lieu de s'en faire. Et si on est blessé grièvement, il y a deux alternatives : ou on est réchappé, ou on n'en réchappe pas. Si on est réchappé, il n'y a pas lieu de s'en faire. Et si on n'en réchappe pas, et que l'on ait suivi jusqu'au bout mes conseils, on ne s'en est jamais fait ! »

Un poilu qui ne s'en fait pas !

## TROIS LEÇONS DE LA GUERRE à ne pas négliger

### 1° Erreur des offensives tardives

L'expérience de la guerre actuelle a prouvé que les territoires conquis par l'ennemi ne se récupèrent plus lorsqu'on a laissé à celui-ci le temps d'y établir une puissante organisation défensive. Donc, si les Alliés veulent délivrer la Serbie de l'occupation étrangère, il sera indispensable qu'ils prennent vigoureusement l'offensive aussitôt qu'ils auront dans la péninsule les effectifs et le matériel nécessaires, sans se laisser arrêter par l'incélérité de la saison qui est la même pour tous. Les conquérants de la Serbie ne manqueraient pas de mettre à profit un répit de quatre mois, et alors, malgré nos efforts, ils garderaient la proie qui viendrait s'ajouter à tant d'autres territoires dont la possession constituera pour eux un gage

précieux au moment de la conclusion de la paix. C'est à tort que des critiques officieuses, se basant sur ce qui se passe depuis plus d'une année dans la zone franco-belge, représentent la guerre de mouvement comme définitivement abolie et la lutte sous terre comme la forme-type de la guerre nouvelle. La guerre de mouvement ne sera jamais abolie que pour les chefs qui ne savent pas la faire.

### 2° Erreur de la compagnie d'infanterie à gros effectif

C'est encore un résultat d'expérience que la compagnie de 250 hommes est d'une lourdeur désespérante qui a été une des principales causes de bien des échecs. Il est urgent de lui substituer la compagnie de 150 hommes (au maximum), plus souple et plus maniable, dont l'encadrement serait tout naturellement plus solide puisque les cadres resteraient les mêmes, et qui, au total, aurait une capacité combattive nettement supérieure. Tous les officiers de troupe réclament cette réduction de l'effectif actuel de la compagnie ; seuls, ceux qui ne mettent pas directement la main à la pâte ignorent combien cette simple petite réforme serait grosse de conséquences heureuses. Il serait tout indiqué de l'appliquer pour la reconstitution de l'infanterie serbe qui pourrait conserver ainsi le même nombre d'unités malgré les pertes subies.

### 3° Erreur de l'insuffisance numérique des mitrailleuses

L'action des mitrailleuses s'est révélée, au cours de cette guerre, comme si extraordinairement puissante qu'il y aurait un intérêt majeur à doter chaque compagnie d'infanterie de quatre mitrailleuses (une par section), dont le capitaine réglerait l'utilisation suivant les circonstances. — Mais, en principe, les fusils ne serviraient plus guère que pour le tir rapproché et le combat à la baïonnette. Le réarmement de l'infanterie serbe, qui incombe aux Alliés, est une excellente occasion d'entrer dans cette voie.

## La revision en bloc des auxiliaires

La situation des auxiliaires de la 13<sup>e</sup> région est réglée par la note générale n° 99-B-71 du 11 novembre 1915 qui est toujours en vigueur malgré les déclarations contraires du ministre. En voici le texte :

Il est bien entendu que tous les auxiliaires doivent être visités dans les premiers jours de chaque trimestre par le médecin-chef, afin que ce dernier puisse désigner ceux qui sont à présenter à la commission de réforme conformément à l'alinéa 9 de l'article 3 de la loi Dalbiez.

Le médecin-chef doit donner un diagnostic sur tous les hommes qu'il ne juge pas à propos de présenter à la commission de réforme en vue de leur passage au service armé. Il est très important que ce diagnostic soit assez explicite pour pouvoir être vérifié et contrôlé s'il donne lieu à des réclamations ou critiques. Dans le doute, les médecins-chefs et les chefs de corps ne doivent pas hésiter à présenter les hommes à la commission de réforme.

Et ainsi tous les auxiliaires de la 13<sup>e</sup> région ont la perspective de quatre nouvelles visites en janvier, avril, juillet et octobre.

Certains commandants de région sont-ils donc au-dessus des ordres du ministre ?

### On nous écrit :

#### Les auxiliaires R. A. T.

Il est peut-être compliqué de libérer « en bloc » une ou plusieurs classes entières d'auxiliaires, mais certaines mesures de bon sens devraient être envisagées en haut lieu.

En première ligne, je vous signale le cas des auxiliaires de la réserve de territoriale, pères de quatre et six enfants.

Voilà des hommes de 42 à 46 ans qui, en raison de leur âge et de leur situation de famille, jouent pour la plupart un rôle utile dans la vie économique du pays, dont l'activité est gaspillée, sinon perdue totalement.

La solution équitable ne serait-elle pas de rattacher les auxiliaires R. A. T. pères de quatre et cinq enfants vivants à la classe 1887 ?

## RÉPONSES

Prière à nos correspondants de donner autant que possible leur adresse, car, faute de place dans le journal, nous répondons directement à un grand nombre de demandes de renseignements.

Abonné le 18. — 1° Vous retourneriez probablement dans l'artillerie, mais ce n'est pas un droit ; 2° Non.

Flavard 203. — Il faut : 1° appartenir au service armé ; 2° être inapte à faire campagne pour six mois. Faites une demande.

Reyer d'Ecades. — On la réclame de tous côtés.

F. C. V. — 1° Vous devez passer une visite médicale devant la commission des of-

ficiers tous les 6 mois. 2° Oui. Au ministère de la guerre.

A. H. — Au ministère de la guerre directement. Adressez-vous aux différentes directions.

J. P. Paris. — Pas encore appelée, sauf les spécialistes.

M. K. 1917. — On va les convoquer sans doute.

J. L. C. 158. — 1° A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1916 ; 2° Aucune connaissance ; 3° Non, on met les ouvriers en sursis suivant leur spécialité et non suivant le nombre de leurs enfants.

Un ex-poilu 1889. — Votre visite est conforme à la loi Dalbiez. Votre classe est appelée déjà. Il n'y a que 1887 et 1888 (non spécialistes) qui ne sont pas appelés.

Abonné 97 Carpentras. — 1° Non, il faut le concours du médecin chef de service. 2° Cette visite est légale et peut se répéter sans limitation.

Plusieurs familles de médecins. — La relève est en cours actuellement, d'après les renseignements qui nous ont été donnés, et n'est pas encore achevée.

J. D. Oissel. — Oui.

T. Paris. — Il faut demander à votre corps et à votre recrutement de vous fixer.

J. K. 290. — 1° Non, seuls les réformés définitifs peuvent contracter des engagements spéciaux. 3° Définitive.

E. C. 1911. — A l'Hôpital où vous vous trouviez pendant la période en litige.

Engagé volontaire, classe 1909. — Oui, Trois mois après votre affectation à la réforme temporaire. Adressez-vous au Bureau des Secours, ministère de la guerre.

T. G. 90. — Oui, trois mois après.

P. R. — 1896. — 1° En principe, Oui. 2° A 40 ans révolus le 1<sup>er</sup> janvier 1916. La loi peut, dans un cas semblable, avoir des effets rétroactifs, mais il est impossible de rien dire à l'heure actuelle, puisqu'il s'agit d'un projet de loi qui n'est même pas encore entré en discussion.

## Les sous-secrétaires d'Etat à la Guerre

Le Parlement n'a pas encore voté les crédits nécessaires au fonctionnement des sous-secrétariats d'Etat à la guerre. La Chambre les avait votés, mais le Sénat avait ajourné sa décision. C'est seulement hier que le rapport de M. Jeanneney a été distribué au Sénat.

Dans ce rapport, M. Jeanneney adresse un reproche rétrospectif à M. Millerand pour avoir voulu assumer seul la direction du département de la guerre. Il établit ensuite un véritable réquisitoire contre l'administration de la guerre, rappelant les fautes passées et les erreurs commises. Il se plaint du manque d'initiative de l'administration, puis, parlant du rôle du généralissime, il ajoute :

« Il faut que le haut commandement des armées, qui a la responsabilité de ces opérations ait, quant à leur conduite, la pleine indépendance ; nul ne le peut contester. Mais on dénaturerait dangereusement son rôle si l'on étendait au delà des prérogatives. Si haute que soit la fonction d'un commandant en chef, il est un subordonné du gouvernement, responsable devant lui, et qui lui doit compte à tout moment de ses actes. D'autre part, son rôle, parce qu'il est essentiellement d'ordre stratégique et tactique, ne se confond aucunement avec celui de l'administration de la guerre, qui est de le pourvoir des moyens de combat les meilleurs.

« Les fonctions bien distinctes devaient le demeurer, comme doit demeurer intacte et effective, sur toutes les parties du territoire national, l'autorité du gouvernement, responsable devant les représentants du pays. »

« Ce sont là des vérités dont on s'est écarté. »

M. Jeanneney formule également des plaintes contre le service de santé, particulièrement au sujet de l'absence de coordination entre l'intérieur et la zone des armées.

Pour l'aéronautique, M. Jeanneney critique également l'absence d'unité dans la méthode et les efforts. « Si, écrit-il, comme certains faits nous permettent de le craindre, l'absence d'une direction unique et vigoureuse a rendu les programmes versatiles ou timides, a laissé les fabrications en retard ou au-dessous des besoins des armées et des possibilités, si des programmes adoptés ont été changés, si des commandes faites ont été arrêtées, s'il y a deux ou trois services ou administrations qui se donnent réciproquement des ordres ou seulement se contraignent, il faut que cela cesse. C'est au sous-secrétaire d'Etat, au ministre, au gouvernement à y pourvoir. »

M. Jeanneney conclut en disant qu'« il serait criminel de rien faire de ce qui peut donner la victoire plus prompte, moins coûteuse, plus éclatante. »

## Pas tous les mêmes

Le docteur Sireyjol, médecin-major, chef de service au 32<sup>e</sup> dragons, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le nouveau légionnaire est député de la Dordogne ; il a déjà été cité à l'ordre du jour et décoré de la croix de guerre.

## A l'Hôtel de Ville

Aux héros de Paris

Dans les mairies de Paris va être apposé un tableau d'honneur sur lequel seront gravés les noms des soldats résidant dans l'arrondissement, tués à l'ennemi, et de ceux qui auront été cités à l'ordre du jour de l'armée pour un acte de bravoure.

Ce tableau portera l'inscription :

A la mémoire des citoyens du arrondissement morts pour la patrie 1914-1918

Deux livres d'or vont être ouverts également dans chaque mairie : l'un concernant les habitants de l'arrondissement tués à l'ennemi, l'autre les citoyens de l'arrondissement cités à l'ordre du jour.

## AU PARLEMENT

### La prohibition de l'absinthe

La commission du budget a entendu M. Ribot, ministre des finances, sur le projet de loi concernant les indemnités à payer par suite de la prohibition de l'absinthe, sur le projet de loi concernant la maison des Douaniers du Havre, sur le projet de loi concernant le paiement en monnaie grecque de la solde des soldats, caporaux et sergents à Salonique et sur la proposition de loi de M. Ribeyre, concernant le paiement des mandats postaux en monnaie grecque à des militaires.

### La marine marchande

La commission de la Marine marchande a examiné le projet de loi déterminant les conditions dans lesquelles des avances pourraient être faites pour achat de navires à propulsion mécanique provenant des pays alliés ou neutres.

Elle a particulièrement recherché quelle influence la publication de ce document avait pu avoir sur le cours des frets et comment la mise en vigueur de ces dispositions agirait sur ces mêmes cours. Elle a décidé d'entendre le sous-secrétaire d'Etat de la marine marchande, le 26 janvier, tant sur le projet que sur la situation dans laquelle se trouve présentement la marine de commerce française.

### Les bouilleurs de cru

Poursuivant l'examen du projet de loi sur le régime de l'alcool, la commission de législation fiscale s'est prononcée pour la suppression du privilège des bouilleurs de cru tel qu'il existe aujourd'hui.

Elle a adopté l'obligation, pour ces derniers, de distiller dans un atelier communal ou coopératif et elle a décidé qu'il leur serait accordé une franchise de droits pour une quantité de dix litres d'alcool pur.

### Questions extérieures

Après l'audition de M. Ellen Prévot qui s'est notamment expliqué sur les relations politiques et économiques de la France avec l'Espagne, M. Franklin-Bouillon a rendu compte à la commission des affaires extérieures de la Chambre du résultat des démarches faites auprès du Sénat pour l'organisation du comité interparlementaire franco-britannique.

La commission a ensuite voté un ordre du jour de MM. Long et Honnorat relatif aux auxiliaires résidant en pays étrangers, et une motion de M. Honnorat relative aux relations commerciales entre la France et la Suisse.

Enfin, elle a voté un ordre du jour de M. Outrey, ainsi conçu :

« La commission des affaires extérieures invite le gouvernement à rétablir, sans délai, la ligne de navigation française entre la Cochinchine et le Siam, qui existait depuis trente ans et qui vient d'être brusquement supprimée depuis le 15 janvier 1916. »

### Le renforcement des cadres de l'armée

La commission de l'armée a entendu MM. Noulens et Ceccaldi sur leurs propositions de loi relatives au renforcement des cadres de l'armée. M. de Montaigu est chargé de rapporter ces propositions.

La commission de l'armée a décidé de déléguer plusieurs de ses membres pour exercer le contrôle de la commission sur le fonctionnement des divers services au point de vue de la satisfaction à donner aux besoins des troupes.

### MISSION DE M. ELLEN PRÉVOT

M. Ellen Prévot, député de Toulouse, membre de la commission des affaires extérieures, chargé d'une mission d'études en Espagne, vient de rentrer de Madrid où il a séjourné une vingtaine de jours. M. Ellen Prévot a été reçu par le roi Alphonse XIII. Il a eu des entretiens avec le comte de Romanones, président du conseil ; avec MM. Dato, ancien président du conseil ; Villanueva, ministre des affaires étrangères ; Urzaiz, ministre des finances ; Burrell, ministre de l'instruction publique, et de nombreuses personnalités du monde politique, intellectuel et commercial.

M. Ellen Prévot a rendu compte de sa mission hier à la commission des affaires extérieures.

### LE TRÉSOR SERBE

Marseille, 19 janvier. — Dix-sept caisses contenant le reliquat du Trésor serbe sont arrivées ici, venant de Toulon, à bord d'un remorqueur de l'Etat ; elles ont été transportées à la Banque de France, dans un local spécial mis à la disposition du gouvernement serbe.

## LA VIE CHÈRE

Aucune modification ne s'est produite hier, au cours du marché, aux Halles Centrales, si ce n'est une baisse de quatre francs sur les prix du camembert de Normandie, prix qui demeurent encore, malgré toutes les mesures prises, très élevés.

VIANDE	
Pot-au-feu	1,20 à 1,70
Aloyau entier	1,80 à 3,10
Veau entier	2,00 à 3,40
Epaule de veau	2,00 à 2,50
Mouton entier	1,30 à 2,80
Gigot	2,60 à 3,40
Ragout de mouton	1,20 à 1,60
Porc entier	2,40 à 2,80
VOLAILLE	
Le kilo	
Poulet	3,60 à 4,50
Lapin	2,70
Oie	2,50
POISSON	
Le kilo	
Cabillaud	1,00 à 1,25
Carrelet moyen	1,25 à 1,75
Congre	1,25 à 1,75
Raie	1,00 à 1,40
Maquereau	2,00 à 2,50
Hareng français, le cent	15,00
FROMAGE	
Camembert de Normandie	90,00 à 105,00

# DERNIÈRES NOUVELLES

## DÉPÊCHES PARTICULIÈRES de "l'Œuvre"

### La rupture des négociations austro-monténégrines

Genève, 19 janvier. — On télégraphie de Vienne que les négociations engagées entre le gouvernement monténégrin et les autorités militaires austro-allemandes ont été rompues hier matin par le roi Nicolas.

Il semblerait que les officiers monténégrins ont refusé catégoriquement d'accepter les conditions outrageantes pour eux et leurs hommes mises par le haut commandement austro-allemand à leur reddition, et affirmé leur décision de continuer la lutte.

Le roi Nicolas, accompagné de la famille royale et des représentants des puissances alliées, s'est retiré à Scutari, qu'il quitterait demain matin, pour s'embarquer à destination de l'Italie.

Les troupes serbes qui combattaient aux côtés des Monténégrins, notamment dans la région de Bérane, auraient réussi à gagner l'Albanie. Elles auraient été suivies dans leur retraite par plusieurs milliers de Monténégrins.

### L'Italie et la défection du roi du Monténégro

Rome, 19 janvier. — On pourrait se faire une idée assez exacte de l'opinion régnant en Italie au sujet de la guerre par l'aspect des journaux de ce soir.

La capitulation du Monténégro occupe presque toutes les premières pages des journaux et cependant les commentaires qui s'y rattachent sont d'une sérénité parfaite. On reconnaît que l'événement possède une certaine importance morale et l'on affirme qu'il n'a eu aucune répercussion sur l'issue finale de la guerre ; quant aux intérêts italiens dans l'Adriatique, on les croit peu compromis, si le gouvernement italien, comme l'a annoncé récemment le ministre Barzilai, fait l'effort nécessaire pour les sauvegarder.

Le *Messaggero* insiste sur « les intérêts italiens de l'autre rive de l'Adriatique, intérêts, dit-il, que nous devons savoir défendre par nos propres forces, que nous réuserons à faire triompher contre toute trahison grande ou petite, si le gouvernement a l'énergie nécessaire d'affronter avec fermeté l'entreprise à laquelle il s'est voué, pleinement conscient de ses risques ».

Le *Corriere d'Italia* estime que l'événement n'a pas de gravité décisive, mais qu'il s'agit de changer de route et de ne plus retomber dans les mêmes errements.

La *Tribuna* juge l'impression surtout désagréable, parce que les défaites austro-allemandes en Serbie avaient fait naître des espoirs trop grands au sujet des Balkans. Le problème balkanique prend aujourd'hui ses véritables proportions ; les Alliés devront vaincre par leurs propres forces et ne pas compter sur des concours hypothétiques.

### L'affaire des colonels suisses

Rien de définitif. L'effervescence n'a pas décliné dans la Suisse romande et elle paraît se communiquer à la Suisse allemande ; du moins une résolution votée à Aarau semble l'indiquer.

Le *Berner Tagblatt* (qu'on dénomme humoristiquement le *Berliner Tagblatt*) tente de créer une diversion en exhibant une histoire d'officier suisse romand qui se serait enfui en France avec des documents pris à l'état-major. Cette manœuvre ne prouve qu'une chose : c'est le souci d'établir la vérité et de faire justice est moindre chez les germanisants que le désir de couvrir les attachés militaires des deux empires et leurs auxiliaires suisses.

C'est pourquoi le *Berner Tagblatt* craint que les deux colonels Egli et von Wattenwyl ne soient pas traduits devant la justice militaire, parce qu'on ne voudrait pas compromettre une certaine caste militaire suisse et qu'on redoute la découverte d'autres affaires malhonnêtes.

« Il faut, dit-elle, que le peuple suisse proteste contre une pareille conduite et demande la convocation immédiate de l'Assemblée fédérale. »

### La justice est saisie

On mande en dernière heure : Genève, 19 janvier. — Le Conseil fédéral dans sa séance tenue mardi, a estimé que les faits ne sont pas qualifiables de haute trahison ; mais il a décidé d'ouvrir une procédure judiciaire.

### La santé de Guillaume

Amsterdam, 19 janvier. — Un télégramme de Nich, via Berlin, annonce que l'empereur d'Allemagne et le roi Ferdinand se sont rencontrés à Nich le 18 janvier.

Après un échange de salutations, ils ont assisté de la citadelle à une revue de troupes allemandes et bulgares.

L'empereur a remis le bâton de maréchal de camp au roi Ferdinand qui, de son côté, a nommé le kaiser colonel d'un régiment d'infanterie bulgare.

Parmi la suite de l'empereur se trouvaient les généraux de Falkenhayn, de Mackensen, adjudants-généraux de Plessen, Lyncker et de Chéllis, et l'amiral de Mueller.

Le roi Ferdinand était accompagné par les princes Boris et Cyril, par M. Radoslavoff et plusieurs autres personnalités.

Tandis que la presse, abusée par des allégations venues on ne sait d'où, se préparait presque tout entière à recueillir le dernier soupir de Guillaume II, nous sommes restés fermement incrédules à l'égard de sa maladie. Nous n'avons pas tort de nous défier d'une des multiples manœuvres dont le but, ordinairement inconnu, est quelquefois de livrer notre pays au ridicule.

## COÛTS RUSSES AU CAUCASE et en Perse

Pétrograd, 19 janvier. — L'état-major de l'armée du Caucase, démentant catégoriquement les bruits malveillants relatifs aux prétendus échecs russes en Perse et sur le front du Caucase, constate au contraire que l'offensive russe s'y développe d'une façon tellement favorable.

L'état-major annonce que les positions turques, naturellement fortes et organisées durant toute l'année, ont été conquises par les troupes russes avec des pertes relativement faibles et en enlevant à l'ennemi douze canons, dont un de gros calibre, neuf mitrailleuses, quelques millions de gargousses, plus d'un million de cartouches, ainsi qu'un autre butin très important. En outre, les Russes ont fait prisonniers plus de 50 officiers turcs et de nombreux soldats ; quelques régiments turcs ont été complètement anéantis.

### Le dégel dans la région de Pinsk

Pétrograd, 19 janvier. — Dans la région marécageuse de Pinsk, le dégel a rempli d'eau la plupart des tranchées allemandes les rendant inutilisables ; de même les piquets soutenant les fils de fer barbelés ne tiennent pas dans le sol détrempé et l'autre nuit les Russes ont emporté tout le fil de fer sur deux secteurs ennemis. Les Allemands travaillent fiévreusement au drainage mais sont impuissants à combattre le désastre.

## AU REICHSTAG

Genève, 19 janvier. — Lundi à la séance du Reichstag, le socialiste Schoepflin a déclaré que le ravitaillement à l'arrière n'était pas à la hauteur de sa tâche, que les recrues sont souvent maltraitées pendant la période d'instruction par les sous-officiers, que la situation faite aux hommes à l'arrière du front est souvent détériorée.

M. Calker, national-libéral, espère qu'on éliminera les sous-officiers rebelles.

M. Haas, progressiste, qui revient du front a déclaré, au milieu d'une grande attention, que l'armée allemande avait atteint un degré de culture supérieur à celui du peuple allemand.

« Ceux qui reviendront du front après la guerre, a-t-il ajouté, auront appris à travailler au rapprochement de toutes les classes de la population, même si ce rapprochement ne cadre pas avec le programme des partis. »

Le général de Wendel, au nom du ministre de la guerre, déclare que toutes les mesures ont été prises pour éviter les brutalités envers les recrues, et que les cas signalés font l'objet d'une enquête.

Le ravitaillement de l'armée en campagne, a-t-il ajouté, est très bon ; la presse ennemie cherche à créer de fausses impressions sur l'état de l'Allemagne en répandant des mensonges sur des revues de soldats contre leurs supérieurs. On ne peut agir sur les soldats en dehors du règlement.

M. Davidson, socialiste, déclare que la discipline doit être maintenue à tout prix et qu'il sera toujours possible d'éviter les exagérations.

M. Liebknecht veut prendre alors la parole ; le président la lui refuse ; il en résulte un tumulte dans la minorité socialiste.

M. Liebknecht crie : « C'est une honte ! » Lui et M. Ledebour sont rappelés à l'ordre.

### Importante déclaration d'un chef travailliste anglais

La solution parlementaire de la question du service obligatoire ne présentant plus de difficultés, il reste à craindre que les associations travaillistes n'opposent à l'exécution de la loi des empêchements dont le plus efficace serait la grève. Fortement atténuées par plusieurs symptômes rassurants, ces appréhensions paraissent devoir s'évanouir entièrement après la déclaration suivante qui ne permet plus de douter du patriotisme du monde ouvrier anglais :

« Londres, 18 janvier. — M. Thomas, travailliste, ancien membre du Parlement et leader des cheminots, qui était le protagoniste des adversaires du bill relatif au service militaire, a fait, au cours d'une interview, publiée dans le *Christian Commonwealth*, une importante déclaration au sujet de son attitude après que le bill sera transformé en loi.

« Il a dit qu'il ne saurait alors être question de grèves.

« Je ne ferai rien, ajouta M. Thomas, pour encourager la guerre industrielle pendant les hostilités et je déconseillerai les grèves. Pourvu que les promesses de M. Asquith soient tenues relativement aux moyens d'empêcher d'abuser de la mesure au préjudice des travailleurs, je serai forcé d'exercer mon influence pour que les industries ne soient pas entravées. »

## LES CONS LS ESPION

Toulon, 19 janvier. — L'agent consulaire allemand arrêté à Mytilène en raison des suspicions qu'il suscitait contre les Alliés, vient d'être amené à Toulon par un croiseur auxiliaire. L'agent consulaire et les personnes de sa suite ont rejoint dans le port, sur le croiseur auxiliaire, les quatre consuls de Salonique, leurs parents et leur suite. Le croiseur auxiliaire qui a amené l'agent consulaire allemand avait laissé quatre cents prisonniers turcs à Ajaccio.

## VAPEUR COULE

Londres, 19 janvier. — Une dépêche de Ramsgate au Lloyd annonce que le vapeur *Leonilla*, du Havre, a sombré dans la nuit. Il y a eu deux noyés, le capitaine et quatre marins ont débarqué ici.

## MINISTRES FRANÇAIS A LONDRES

Londres, 19 janvier. — On communique la note officielle suivante : « M. Briand, l'amiral Lacaze, M. Sembat et le général Graziani sont arrivés à Londres aujourd'hui.

« Différentes conférences ont eu lieu dans la matinée entre les ministres français et les départements intéressés. »

## COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 19 janvier. — Dans la vallée de Chiese, dans l'après-midi du 17 janvier, l'artillerie ennemie a causé à Cimogo un incendie qui a été immédiatement limité par le tir de répressailles d'une de nos batteries qui a bombardé Strada qui était occupé par l'adversaire.

Nous avons aussi, dans le val de Sugana, répondu aux tirs ennemis sur Borgo en bombardant la gare de Caldorazzo où l'on signalait des mouvements de troupes.

Dans le secteur de Tolmino, dans la nuit du 18, un détachement ennemi a essayé d'attaquer un de nos retranchements sur les hauteurs de Santa-Maria ; il a été repoussé et a laissé 30 cadavres sur le terrain.

Dans la même nuit, dans la zone entre la côte 188 et Oslavia, des détachements ennemis ont essayé d'approcher de nos positions.

La ferme attitude de nos troupes qui ne se sont pas laissées tromper par les faux cris proférés par l'ennemi a permis de repousser promptement cette tentative.

Sur le Carso, aucun événement important n'est signalé.

## Faites un ministre

Du Rappel : M. Poincaré vous sait un gré infini de votre esprit « gouvernemental ».

Il est très content de vous, le président, car il s'est aperçu que, lorsque les révolutionnaires sont ministres, ce ne sont pas les conservateurs qui construisent des barricades.

Pendant qu'on y était, Sembat, au lieu de prendre un quartier de socialistes comme ministres, en aurait dû les prendre tous. Tout le Parti au pouvoir ! L'indifférence dans le maroquin. Entre nous, c'est été plus logique que de voir le socialisme profiter à la fois des avantages du gouvernement et de l'opposition.

C'est là-dessus que je voudrais appeler votre attention. Allo ! Allo ! Vous m'écoutez ?

Dans l'Eglise où Guesde était le Père, Jaurès le Fils, et vous le Saint d'esprit, les commandements prescrivaient l'obéissance absolue, « *perinde ac cadaver* », dit le vieux poncif.

Or, tandis que Guesde, Thomas et vous, nous fabriquez des canons, des mitritions (mes félicitations !), Longuet et d'autres camarades louchent vers La Haye. Décolet les socialistes des pays neutres qui tendent à la dérobée une main timide à la Social-Démocratie du kamarad Wilhelm.

Sembat, croyez-moi, alors que le capitalisme prussien étrangle les nationalités martyres, il serait décent que les « internationalistes » en fait ne se fissent pas les ignobles pourvoyeurs d'une paix précaire et déshonorante.

Il faut que Cochin dise à son Benoit XV et vous à votre Longuet et que l'heure n'est pas aux manœuvres insidieuses d'un pacifisme honneux, fourrier de nouvelles guerres et de nouveaux fleaux pour l'humanité.

Tant que la bête allemande ne sera pas crevée, son venin subsistera.

Sembat, il faut qu'elle creve.

Donnez-le à comprendre à vos amis, inspirez-les, Sembat, dirigez-les, « gouvernez hardiment ».

En attendant de faire un roi, je vous en prie, faites un ministre.

## COMMUNIQUE ANGLAIS Front britannique en France

Londres, 18 janvier (21 h.). — Hier, dans l'après-midi, près de Fricourt, nous avons fait éclater une mine qui a détruit une grande partie des parapets allemands.

L'ennemi a été grandement éprouvé par cette explosion et la canonnade dont nous l'avons fait suivre.

En dehors d'une activité intermittente de l'artillerie, la journée a été calme.

## COMMUNIQUE BELGE

Le temps, particulièrement favorable, a provoqué, de part et d'autre et sur tout le front, des actions très intenses d'artillerie et de lance-bombes. Nous avons contrebalancé avec succès les batteries adverses et dispersé un convoi au sud de Dixmude.

## Nos ciseaux

### La Censure

Du Journal : On nous avait dit qu'on allait organiser, développer, perfectionner l'institution vieillotte et bornée de la censure. On a augmenté ses services. On a mis à leur tête un conseiller d'Etat. Et c'est comme partout : plus on perfectionne, plus cela va mal.

Cela va mal, nous l'avons dit mille fois, parce que la méthode est mauvaise, parce que notre bureaucratie est incapable de se réformer elle-même, et parce que personne ne commande. Cela va mal aussi, parce que nous, bon public, nous acceptons de nous laisser faire, et nous obéissons docilement à cette puissance occulte et stupide qui nous étouffe et nous brime.

Puissance anonyme, d'ailleurs : car si l'on cherchait l'autorité qui a donné l'ordre de saisir deux grands journaux, on serait peut-être bien étonné de découvrir que c'est quelque scribe imbécile de troisième ou quatrième ordre, couvert après coup par son chef.

Lui bien ! Il faut que cela cesse.

Nous nous excusons de ce contretemps — dont nous ne sommes pas cause — auprès du grand public, qui n'entend rien à ces questions de censure et à toute cette mauvaise cuisine administrative.

Mais nous lui jurons, d'aller jusqu'au bout dans notre guerre aux abus. Périssent le *Journal* plutôt que de laisser fléchir notre volonté réformatrice ! Devant la nation, nous rendrons le gouvernement responsable d'un régime où l'incurie le dispute à l'ignorance, et où l'arbitraire s'efforce vainement de sauver l'incapacité.

## De l'Eclair (Ernest Judet) :

Vendra-t-elle sur la sellette vendredi ? La discussion sur la censure date du ministère Viviani. De remise en remise, ajournée pour vingt motifs différents, elle reste au passif parlementaire du cabinet Briand, d'autant plus gênante qu'elle a l'air de plus en plus, à chaque échéance, inopportune et indésirée. Est-ce une habile gageure ? Si cette semaine le rendez-vous solennellement pris est encore manqué, nous finirons par croire que la question fait peur, ce qui lui donnera encore plus d'importance et finira par créer un véritable malaise. Nous comprenons peu qu'un président du conseil, qui a en tout le temps de méditer sur son programme et de régler son action, recule pour se prononcer sur la censure. Car il n'y a là ni matière à flouement, ni prétexte à hésitations. Si ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, la presse doit désirer ardemment que son régime soit défini : tout vaudrait mieux pour elle et pour l'Etat que les conditions indéterminées où elle vitote entre deux fantaisies, tantôt conciliantes, tantôt inamicales. Assez de ce bon plaisir !

## Nous n'avons pas de politique balkanique

Du Figaro (Polybe) : Il y a une vérité beaucoup plus profonde, et plus grave, que les anecdotes prématurées. Alors que, depuis un siècle et demi, nous avons vu, à la base de toutes les questions d'Occident, la question d'Orient — et la question de la Pologne, — nous n'avons pas, nous, les Alliés, de politique balkanique. La guerre, cette guerre effroyable,

## La hausse du pétrole

La chambre syndicale de l'industrie du pétrole, c'est-à-dire les deux ou trois gros raffineurs que tout le monde connaît, a informé le gouvernement de son intention de relever jusqu'à concurrence de 0 fr. 05 par litre le prix de vente de l'huile et de l'essence de pétrole.

Pour motiver cette hausse, les raffineurs ont fait valoir que, depuis trois mois, les conditions d'achat et de transport du pétrole se sont sensiblement modifiées par suite de l'augmentation constante des prix en Amérique et des coûts du fret.

Le gouvernement a fait connaître à la chambre syndicale que cette hausse, si elle devait se produire, ne pourrait être faite qu'après une étude approfondie de la situation du marché des huiles et des essences de pétrole ainsi que des prix de revient exacts, d'une part, des stocks actuels et, d'autre part, des quantités à importer.

M. Clémentel, ministre du commerce, en conséquence, institua une commission sous la présidence de M. Herriot, sénateur-maire de Lyon, à l'effet de contrôler le prix de ces produits et d'en évaluer les stocks.

## La Crise des Transports

Bordeaux, 19 janvier. — MM. Bedout, André Hesse et Henri Simon, délégués par la commission des finances de la Chambre des députés, sont arrivés à Bordeaux pour se rendre compte des conditions dans lesquelles sont chargées et évacuées par le chemin de fer les marchandises qui arrivent dans le port. Les délégués ont, dans la matinée, rendu visite au préfet de la Gironde, puis ont visité les docks et le chemin de fer de ceinture. Ils continueront leurs travaux dans l'après-midi.

## Le général Lyautey à Paris

Le général Lyautey, résident général au Maroc, est arrivé à Paris, venant de Vienne où il a fait sa cure annuelle.

## Arrivée de M. Boppe à Paris

M. Auguste Boppe, ministre de France en Serbie, est de retour à Paris. Arrivé à Belgrade, le 25 juillet 1914, dans la matinée du jour où la Serbie répondait à l'ultimatum austro-allemand, il en était reparti le soir même, se rendant à Nich avec le gouvernement serbe. Diplomate avisé, M. Boppe ne cessa de signaler au gouvernement les agissements louches de la Bulgarie et quand la catastrophe qu'il avait prévue arriva, il prit avec le gouvernement serbe le chemin de l'Albanie et de l'Adriatique qui, pour nos alliés, était le chemin de l'exil. On sait par quelles terribles épreuves passa cette glorieuse mais lamentable caravane.

## L'affaire des fausses réformes

Un inculpé de plus est venu grossir le bataillon des militaires arrêtés comme compromis dans l'affaire des fausses réformes. Le capitaine Bouchardon, rapporteur près le troisième conseil de guerre, a fait arrêter hier matin, le capitaine S..., du 62<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne, en garnison à Saint-Cloud. Il a été interrogé dans la prés-midi et écroué à la prison du Cherche-Midi, sous mandat de dépôt.

Cet artillerie est inculpé d'avoir servi de négociateur entre le docteur Lombard et un militaire hospitalisé à Neuilly. C'est lui qui discuta et arrêta, avec ce mauvais soldat, le prix de la réforme et apporta la somme convenue au docteur Lombard.

Ajoutons que ce nouvel inculpé était en relations suivies et anciennes avec Garbouk. Au sujet de celui-ci, le capitaine rapporteur n'a pas encore été avisé que l'autorisation de l'extraditer avait été accordée ; si le fait est exact, et il a tout lieu de le considérer comme tel, il compte l'interroger dès son arrivée, c'est-à-dire dans les premiers jours de la semaine prochaine.

## L'arrivée des otages à Paris

Une foule considérable se pressait, hier soir, aux abords de la gare de Lyon, pour saluer les otages revenant d'Allemagne. Le nombre des privilégiés qui avaient pu pénétrer sur le quai de débarquement avait nécessité un service d'ordre sérieux ; beaucoup de parents et d'amis des dix bons Français attendus avaient été admis, munis d'une invitation spéciale.

Un léger contre-temps survint. Le train, prévu pour 6 h. 15, n'arriva qu'à 7 h. 25. Il n'y a pas de cris, sauf quelques : « Vive la France ! ». On entend une rumeur indistincte et composée de vagues : « Oh ! ah ! », mélange de joie et d'admiration. Nous assistions à des serrements de mains répétés et à quelques émouvantes acclamations.

Les dix otages paraissent, d'ailleurs, quelque peu étonnés devant une affluence si nombreuse.

Citons, parmi les personnes présentes : MM. Ournaç, sénateur de Toulouse ; Quessel, sénateur de la Seine-Inférieure ; Pasquel et Desossés, députés du Nord ; Bersez, sénateur du Nord ; Dupont, sénateur de l'Oise ; Trouillot, sénateur du Jura ; Boulanger, député du Pas-de-Calais ; Briens, préfet du Pas-de-Calais, etc.

M. Malvy souhaita la bienvenue aux otages : « Vous pourrez maintenant, dit-il, oublier parmi nous les tristes heures que vous avez passées chez l'ennemi. »

M. Trépoat, au nom de ses compagnons d'exil, remercia le ministre et dit : « Depuis que nous avons mis le pied sur la terre de France, nous avons oublié toutes les souffrances subies là-bas. »

Une gerbe de fleurs fut remise alors à M. Trépoat par un groupe de dames.

Les membres du bureau du Conseil municipal étaient venus saluer les otages. M. Gay, vice-président, prononça l'allocution suivante :

« Paris salbe en vous les martyrs du devoir. Bien que l'heure ne soit pas aux discours, nous tenons à nous associer, et de tout cœur, à la joie d'un retour bien gagné par de longs mois de captivité.

« C'est que Paris se souvient. »

Il termine en disant :

« Les élus municipaux de Paris sont fiers de souhaiter la bienvenue aux otages qui subirent pour la défense et l'honneur du pays, les plus dures épreuves. »

« Vous êtes une leçon vivante, vous êtes aussi un exemple » et vos noms seront inscrits sur le livre d'or de nos annales nationales.

« Gloire à vous, Messieurs, qui fûtes de bons et grands Français ! »

À la sortie de la gare, les otages ont été salués par les ovations de la foule.

## LES BOUCHERS ROCHELAIS

La Rochelle, 19 janvier. — Les boutiques des bouchers rochelais sont toujours fermées pour protester contre l'arrêté de taxation de la viande pris par la municipalité. D'accord avec les commissions de l'octroi et des finances qui se sont réunies mardi soir, la municipalité va proposer au conseil la création de boucheries municipales et le vote d'un crédit de 200.000 francs à cet effet.

## La surabondance des matières nous oblige à retarder d'un jour la suite de notre roman :

## LA POILUE

## COURRIER DES THÉÂTRES

Ce soir : Comédie-Française, 8 h., *Britannicus* ; Gaité, 8 heures 30, *Vous n'avez rien à déclarer ?* ; théâtre Antoine, 8 h. 15, *La Belle Aventure* ; Apollo, 8 h. 15, *La Coarde de Mimi Pinson* ; Renaissance, 8 h. 30, *La nuit à l'oreille* ; Palais-Royal, 8 h. 30, *Le Poilu*, *Hortense a dit* ; « J' m'en fous » ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, *Kit* ; Variétés, 8 h. 30, *Miquette et sa mère* ; Gymnase, 8 h. 45, *Les Deux Vestales* ; Capucines, 8 h. 15, *En franchise*, *Oh ! Pardon* ; Vaudeville, 8 h. 15, *Caïrola* ; Cluny, 8 h. 30, *Les Femmes collantes* ; Déjazet, 8 h. 30, *Les Fiancés de Rosalie* ; Grand-Guignol, 8 h. 45, *Le Mystère de la Main noire* ; Trianon, 8 h. 15, *Josephine vendue par ses sœurs* ; Scala, 8 h. 30, *Taisez-vous, méfiez-vous !* ; Cigale, 8 h. 30, *L'Enfer des Reclus* ; Concert Mayol, 8 h. 30, *Madame Bou-Dou Ba-Da Bouh !* ; Eldorado, 8 h. 15, *Pouchu, roi des dentistes* ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, *Un Bouchon* ; Gaité-Rochecouart, 8 h. 30, *C'est Mimé* ; Alhambra, Empire et Olympia, à 8 h. 30, attractions ; Nouveau-Cirque, 8 h. 30, attractions ; aux Quat'Z'Arts, au Moulin de la Chanson, à la Pie qui Chante, à la Chambrière et au Cécigé, à 8 h. 45, revues et chansonniers.

## Le gérant : ANTOINE KLEYNTIENS.

Soc. Anon. des Imp. de VIELHOFF et ROCHER, 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ARCEAU, directeur.